



## Publication de l'index d'égalité salariale femmes-hommes

**Paris, le 28 février 2022** : Initiative visant à supprimer les écarts de rémunération, depuis le 1er janvier 2019, l'index de l'égalité salariale femmes-hommes a été instauré par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'index permet aux entreprises de mesurer l'égalité salariale femmes-hommes au sein de leur structure. Il met en évidence les points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées.

Pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, le résultat de l'index de la société HiPay SAS est de 61 sur 100.

Les notes obtenues pour chacun des indicateurs sont les suivantes :

- Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes : 31/40
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : 15/35
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : 15/15
- La parité parmi les dix salariés ayant les plus hautes rémunérations : 0/10

HiPay continue de faire de ce sujet une priorité et se mobilise pour assurer l'égalité dans l'environnement de travail.

Publication 2021 à retrouver [ici](#).

---

### A propos de HiPay

HiPay est un prestataire de services de paiement global. En exploitant la puissance des données de paiement, nous participons à la croissance de nos marchands en leur donnant une vision à 360° de leurs activités. Plus d'informations sur [hipay.com](https://hipay.com)  
HiPay Group est coté sur Euronext Growth (code ISIN : FR0012821916 – ALHYP).

#### Relations Presse

Annie Hurley (CMO)  
+33 (0)6 81 16 07 52  
[ahurley@hipay.com](mailto:ahurley@hipay.com)

#### Relations Investisseurs

Jérôme Daguet (CFO)  
+33 (0)7 86 53 93 93  
[jdaguet@hipay.com](mailto:jdaguet@hipay.com)